

Passé vaccinal: les objectifs ne sont pas «pleinement remplis», selon un rapport du Sénat

Par Le Figaro avec AFP
Publié le 24/02/2022 à 16:07,
Mis à jour le 24/02/2022 à 16:52



Le rapport du Sénat appelle à lever le passe vaccinal «sans délai». GUGLIELMO MANGIAPANE / REUTERS

Le passe vaccinal n'a «pas pleinement rempli ses objectifs» de relancer les injections anti-Covid, d'autant que des annonces gouvernementales ont «brouillé le message», selon un rapport d'une commission d'enquête du Sénat publié jeudi, qui appelle à sa levée «sans délai, mais avec prudence».

«L'annonce du passe vaccinal a été suivie d'une hausse certaine des primo-vaccinations entre la mi-décembre 2021 et la fin janvier 2022, mais elle n'a pas permis de cibler en priorité les personnes non vaccinées les plus âgées», juge ce rapport sur «l'adéquation» de la mesure à l'évolution de l'épidémie de Covid-19.

La hausse de la vaccination s'est rapidement estompée début 2022, en partie sous l'effet de la déferlante de contaminations due au variant Omicron, qui a annulé ou reporté la nécessité de se faire vacciner, rappelle la commission des Affaires sociales, dotée des prérogatives d'une commission d'enquête.

À VOIR AUSSI - Covid-19 : Le passe vaccinal est-il adapté face à Omicron ?

Et *«la succession d'annonces parfois contradictoires»* des autorités *«a contribué à brouiller le message adressé à la population»*, écrivent les auteurs du rapport, Chantal Deseyne (LR), Olivier Henno (UC), Michelle Meunier (SER). L'horizon de la levée de certaines restrictions dès début février, liée à une amélioration sanitaire, a *«certainement contribué à limiter le principal effet du passe vaccinal d'inciter les personnes non vaccinées»* à recevoir une injection.

Autre critique de la commission présidée par Catherine Deroche (LR): *«au regard des restrictions qu'il impose, le suivi tant qualitatif que quantitatif des effets du passe vaccinal est largement insuffisant, et ne permet pas d'évaluer son incidence sur la maîtrise de l'épidémie et sur la progression de la vaccination»*.

Le *«circuit»* des décisions gouvernementales est aussi épinglé. Outre *«la place prépondérante du conseil de défense sanitaire»*, qui *«ne favorise pas l'acceptabilité des mesures»* et *«achève de déséquilibrer les institutions»*, les rapporteurs regrettent que l'exécutif ne se soit *«pas suffisamment appuyé»* pour instaurer le passe vaccinal sur les agences et autorités sanitaires chargées de lui apporter leur expertise.

À VOIR AUSSI - Charge hospitalière, taux d'incidence... Olivier Véran détaille les critères requis pour une levée du passe vaccinal

Désormais, vu l'évolution de l'épidémie depuis mi-janvier et le reflux de la cinquième vague, ils appellent à lever le passe vaccinal *«sans délai»*, à partir d'indicateurs objectifs, mais *«avec prudence car l'épidémie reste imprévisible»*. Le rapport invite aussi à *«concentrer les efforts sur les populations les plus fragiles»*, âgées ou atteintes de comorbidités, pour accroître encore le taux de vaccination.

À VOIR AUSSI - Passe vaccinal : À quand la fin ?